



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

établissements sous contrat

Question écrite n° 125207

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et de la vie associative sur les inquiétudes exprimées par les syndicats représentatifs des enseignants des établissements privés sous contrat quant à la dégradation de leurs conditions de travail et des conditions d'accueil et d'apprentissage des élèves. Comme dans l'enseignement public, les représentants de l'enseignement privé dénoncent une vision du Gouvernement purement comptable en matière d'éducation dont les conséquences sont désastreuses. Ce manque de considération génère un réel malaise encore accru par la dégradation des conditions de travail et notamment les suppressions de postes, les classes surchargées. Aussi, il lui demande les mesures que le Gouvernement compte prendre pour rassurer les enseignants et leur permettre d'exercer leur métier dans des conditions de travail acceptables, de façon à permettre la réussite de tous les élèves, qu'ils soient accueillis dans l'enseignement public ou dans l'enseignement privé sous contrat.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125207

Rubrique : Enseignement privé

Ministère interrogé : Éducation nationale, jeunesse et vie associative

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13473

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)